



COMITE DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE SPORT BOULES LYONNAISES

COMPTE-RENDU DU CONGRES DEPARTEMENTAL

MAIRIE CHASSENEUIL SUR BONNIEURE

LE SAMEDI 08 NOVEMBRE 2008



Convocation par la Présidente Départementale du Sport Boules Lyonnaise, de l'ensemble des Présidents de d'Association Sportives Bouliste de la Charente, au Congrès Départemental 2008.

Ordre du jour :

- Appel des Associations Sportives
- Assemblée Générale Extraordinaire
- Ouverture du Congrès 2008
 - o Compte-rendu moral
 - o Compte rendu financier
 - o Vérificateur aux comptes
- Rapport des Commissions, Sportives, Jeunes, Féminines, Arbitrage, Vétérans.
- Vœux des Associations Sportives
- Intervention de la Commission Départemental de 1° Instance
- Élections
 - o Lecture de l'article 1 du règlement intérieure
 - o L'élection
 - o Résultat du vote
 - o Élection du nouveau Président
- Accueil des Invités
- Allocution de la Présidente Départementale
- Intervention des Officiels
- Remise des récompenses
- Apéritif d'Honneur

La Présidente

Madame PLINET Josette

45, rue de Vorpsal

16100 COGNAC

☎ : 05 45 32 59 05

📞 : 06 78 36 69 26

✉ : josette.plinet@neuf.fr

Le Secrétaire Général

Monsieur MONTICO Alain

10B impasse Paul BERT

16160 GOND PONTouvre

☎ : 05 45 68 49 54

✉ : alain.montico@free.fr

3. Ouverture du Congrès par la Présidente Départementale:

La Présidente remercie la Mairie de Chasseneuil sur Bonniere de nous accueillir pour ce Congrès Départemental 2008, et demande d'observer une minute de silence pour tous nos boulistes disparus dans l'année.

4. Compte-rendu moral de la saison 2008/2009:

Lecture par le secrétaire du compte-rendu moral de la saison passée.

Points abordés dans ce compte rendu :

⇒ Les résultats sportifs :

Des équipes aux moyens modestes, sont parvenues à accéder aux titres Départementaux ou Régionaux et défendre leur chance au Championnat de France. Félicitations à ces joueurs. Dans l'ensemble une très bonne année sportive.

⇒ La catégorisation :

Comme les années passées le Comité Départemental a maintenu son effectif de troisième division à 22%. Ainsi pour 2008/2009, 40 joueurs évolueront en 3^{ème} division et 7 en division Nationale. Le seuil retenu par le Comité Bouliste Régional pour accéder à la division Nationale a été fixé à 55 points. Concernant la troisième division, le C.B.D. a fixé le seuil à 30 points.

Cette année, l'Association Sportive des Verriers Châteaubernard participera au Championnat National 4. Cette équipe sera renforcée de 8 joueurs venus des clubs d'Angouleme et Cognac qui évolueront en « Licence Double Appartenance ».

⇒ Le bilan des effectifs :

Stabilisation du nombre de licences adultes, grâce, en grande partie, à la licence « loisir ».

Le point le plus inquiétant, reste notre déficit chez les Jeunes. Si nous sommes passés de 2 à 4 jeunes, le bilan reste très insuffisant pour assurer la pérennisation de notre sport.

Pour la saison à venir, les Associations Sportives devront se mobiliser afin de dynamiser le recrutement chez les jeunes. Le C.B.D. les accompagnera dans leurs projets en apportant ses compétences. ***L'action déterminante garantissant le succès du recrutement, reste l'implication forte et volontaire de nos Associations Sportives.***

⇒ Le Plan Actions Jeunes :

A ce jour, la Fédération Française Sport Boule, compte 3500 licences jeunes. **Le seuil critique de survie d'une Fédération est de l'ordre de 5000 licences !!!** Nous sommes donc en dessous de ce seuil. Si nous ne faisons rien, ce sport périlitera dans un avenir très proche! Face à cette situation, la F.F.S.B. a mis au point le **Plan Action Jeunes (P.A.J.)**. Ses objectifs sont de permettre aux très jeunes de venir découvrir ce sport, grâce à des ateliers ludiques et d'assurer la pérennisation de notre sport.

Cependant, ne perdons pas de vue l'objectif du P.A.J., qui reste un des outils permettant à un jeune d'évoluer dans le monde bouliste. Le P.A.J. n'a pas pour vocation de recruter des jeunes. ***Les actions de recrutement passeront, inéluctablement, par les Associations Sportives.*** Le Comité Départemental pouvant assurer un soutien technique voire pratique.

N'oublions pas : « Le P.A.J. ne fonctionnera qu'à l'unique condition d'avoir des Jeunes à former... ! »

⇒ Nouvelle application « BOULY » :

Depuis la fin de saison dernière la F.F.S.B. a modifié la présentation de son site internet. Cette application BOULY vient en remplacement du programme SPORBOU. Son principe repose sur une gestion unique, des différents acteurs du monde bouliste. Une connexion intranet, soumise à habilitation, permet de se connecter au serveur pour effectuer les diverses mises à jour, la saisie des points de catégorisation et aussi pour rechercher diverses informations.

Comment se traduisent ses changements pour les licenciés ? Pour l'ensemble des joueurs, un seul type de licence avec une couleur unique. Suppression de la numérotation alphanumérique départementale au profit d'une numérotation numérique nationale. Ce nouveau numéro est unique et suivra le joueur durant toute son implication dans le Sport Boules.

⇒ Les Instances Sportives Bouliste sur le Comité Départemental :

Cette année nous n'avons enregistré aucune modification de nos Instances Boulistes. A ce jour, le C.B.D. est composé de :

- ✓ 10 A.S.
- ✓ 2 E.S.B.
- ✓ 1 C.F.B.

⇒ Incidents:

Lors de rencontre avec des Personnalités représentatives des Collectivité Territoriales, il ne faut pas arriver à outre passer ses droits et remettre en cause les fondamentaux de notre Sport.

Si une réglementation est sécurisante, il n'en demeure pas moins vrai, que nous avons l'obligation de s'y soumettre. Il ne s'agit pas de chercher des artifices pour la contourner, en essayant de diviser les diverses Instances Boulistes, mais simplement tout mettre en œuvre pour la respecter. ***Les dirigeants d'Associations Sportives ne doivent absolument pas cautionner ses méthodes.***

Si les principes énoncés ci-dessus sont correctement appliqués, le travail du Conseil Départemental de 1^{ère} Instance et du Comité Départemental se verra significativement diminué. Le temps et l'énergie économisés pourront être réservés à l'étude de nouveau projet ou à une implication plus importante dans le recrutement.

Le Comité Départemental ne tolèrera pas de débordement.

⇒ Le site INTERNET :

Dans le cadre du développement de sa stratégie en communication, depuis le mois janvier 2008, le Comité Départemental de la Charente a mis en ligne son site internet.

Adresse du site : <http://cbd.16.free.fr>

⇒ Les orientations du CBD pour l'année à venir :

1. Le nombre de concours :

« N'organisons nous pas trop de concours sur une saison ? » Telle était la question que nous nous posions l'année dernière ?

Malheureusement, par manque de temps, nous n'avons pas répondu à cette interrogation. Si nous voulons conserver des concours de qualité, la nouvelle équipe du C.B.D. devra se prononcer sur ce dossier. Il ne faudrait pas arriver à un excès de manifestations qui pourrait engendrer un phénomène de désaffection des joueurs vis-à-vis du Sport Boules !!

2. Le recrutement chez les jeunes :

Février 2008, la venue du Président Jean-Claude POYOT de la Fédération Française Sport Boules restera un des moments forts de cette saison.

Son constat : « Devons-nous nous résoudre à être une fédération de vieux avec ses conséquences inéluctables? **Non ! Il faut agir et agir rapidement.** Le Plan Action Jeunes est mis en œuvre afin d'endiguer la chute du nombre des licences, constaté depuis bientôt 20 ans, chez les jeunes. »

Le message est concis mais suffisamment précis pour agir rapidement et efficacement. **L'objectif du Comité Départemental pour les années à venir sera et devra être le recrutement chez les jeunes.** Le C.B.D. mettra tout en œuvre pour apporter son soutien aux Associations Sportives qui auront en charge cette mission par l'intermédiaire de sa Commission « Jeunes ».

3. La communication :

C'est par une communication pertinente et de qualité, que le Sport Boules Lyonnaise pourra se faire connaître.

La mise en ligne de notre site Internet n'est qu'un modeste début mais cela ne suffit pas pour se faire connaître.

La commission « Communication » devra se redéployer et restructurer. Les contacts avec les médias et particulièrement avec la presse régionale devront être renoués afin de garantir une meilleure information de notre public.

Approbation par l'ensemble des participants du rapport moral.

5. Compte-rendu Financier :

Compte de Résultats Saison 2007/2008 :

RECETTES :	18365.39€
DEPENSES :	<u>19449,97€</u>
DEFICIT :	-1084,58€

Trésorerie au 30 septembre 2008 :

SOLDE SUR LE COMPTE :	188,09€
SOLDE SUR LIVRET :	4563,97€
RESTE DU DES CLUBS:	4000,40€
PRODUIT A RECEVOIR :	596,47€
SOLDE A PAYER A LA FFSB:	<u>-3115,96€</u>
	6232,97€

VARIATION DE TRESORERIE : **-1084,58€**

La situation financière du Comité Départemental est déficitaire depuis deux années consécutives !!

Budget Prévisionnel pour la Saison 2008/2009 :

RECETTES :	20180.00€
DEPENSES :	<u>20180.00€</u>
SOLDE :	00.00€

Dans son compte rendu, la Trésorière présente le nouveau système de financement des licences « QUOTA », mis en place par le Fédération. Le CBD sera toujours imposé sur un nombre de 440 licences « COMPETITION ». Par contre le mode de calcul prendra en compte le différentiel des licences de la saison 2005/2006 par rapport à la saison en cours. La base de calcul prendra en considération les licences « LOISIR ».

En contre partie, la FFSB ne prendra plus en charge les frais de déplacement des quadrettes pour le Championnat de France.

Pour équilibrer ces comptes, le CBD, mettra en place une redevance concernant l'organisation des Championnat Départementaux. Cette redevance sera modulée en fonction du nombre de participants.

Approbation par l'ensemble des participants du compte rendu financier.

6. Vérificateurs aux comptes :

En qualité de vérificateur aux comptes Monsieur Jean-Marie FLEURANCEAU associé à Madame Nicole AMPAYRAT, certifie que les comptes qui leurs ont été présentés ne révèlent pas d'anomalies et son conformes au compte-rendu Financier.

Les vérificateurs recommandent la vigilance au niveau du poste des déplacements avec les jeunes, D'autre part, ils auraient auraient souhaité connaitre l'affectation de la taxe de 300€00 versée au Comité Bouliste Régional.

7. Commission Sportive :

- Rôle de la commission :
 - o Suivi et information sur les modifications de la réglementation sportive.
 - o Établissement du calendrier officiel des compétitions.
 - o Contrôle les programmes des concours. Tous les programmes doivent être signés par le CBD avant diffusion.
- Bilan de la saison 2008:
 - o Le cahier des charges a été respecté et tous les Championnats Départementaux se sont bien déroulés. Le système de préinscription, par retour des fiches, a donné toute satisfaction, et sera reconduit l'année prochaine.
 - o Cette année encore le CBD, renouvelle la remise de récompenses lors du Congrès Départemental.
 - o Les modifications sportives ont pris effet le 15 septembre 2007. Possibilité de jouer, en doublette à trois joueurs et en quadrette à cinq joueurs.
 - o Tous les clubs ont fait des efforts pour avoir d'excellents terrains et l'organisation était parfaite. Félicitation à l'ensemble des Présidents et des Municipalités pour leurs matérielles.
 - o La commission regrette toujours les forfaits. A terme les clubs fautifs devront rembourser les engagements !
- Saison 2009:
 - o La nouvelle saison sportive a débuté le 15/09/2008 et se terminera le 16/09/2009.
 - o Le calendrier sportif départemental a été remis aux présidents d'AS le 15/09/08.
 - o Modifications du règlement sportif :
 - Championnat des AS 3^{ème} et 4^{ème} division ;
 - Tout licencié qui arrête de jouer une ou plusieurs années restera dans la catégorie de sa dernière licence, et devra attendre 4 ans s'il désire signer dans un autre club sans mutation.
- Conclusion de la saison :
 - o Le Président de la commission remercie :
 - les Organismes ainsi que les Municipalités,
 - l'ensemble des membres de la Commission Sportive.

8. Commission Jeunes :

Malgré un effectif en baisse, les jeunes de notre CBD ont participé aux quatre stages qu'organisait l'Équipe Technique Régionale. Les résultats sont très encourageants.

Cependant, cette année, très peu de clubs ont réservé des concours pour les jeunes.

La commission demande aux organisateurs de prévoir des concours jeunes. La nouvelle catégorisation devrait permettre aux jeunes boulistes d'évoluer dans ce sport !

Remerciements des éducateurs qui accompagnent ces jeunes toute l'année.

9. Commission Féminines :

Les 5 et 6 juillet 2008, la doublette GILARDEAU Valérie et MOUKLI Micheline, représentait le Poitou-Charentes au Championnat de France à NANTES. Elles ne sortiront pas des poules. Cependant elles n'ont pas démerité, car en première partie elles se sont inclinées face à la future équipe Championne de France.

Le tournoi Féminins a obtenu toujours un très vif succès de la part des participantes.

10. Commission Arbitrage :

Les trois arbitres stagiaires sont confirmés au titre d'arbitres Départementaux.

Tous les concours organisés sur la Charente ont été arbitrés. Des arbitres de notre Comité ont même officiés hors de notre Comité Régional. La commission demande au Comité Départemental de reconduire la convention Extra Départemental.

Sur les terrains, les arbitres demandent que leurs décisions soient respectées... !!!

La commission saisi le comité sur le fait que certains clubs n'ont pas d'arbitres. Cette situation est-elle normale ? Ne faudrait-il pas régulariser cette situation ? Cela permettrait aux arbitres de pouvoir participer aux concours !

Après 42 ans d'arbitrage, Monsieur Claude BONNIN démissionne de ses fonctions.

11. Commission Vétérans :

Les rencontres Vétérans sont des moments de convivialités et sportivités autour de la Boule Lyonnaise. Cette année encore, cette formule a connu un franc succès, rassemblant beaucoup de pratiquants.

La saison se clôturera le jeudi 11 décembre 2008 par la coupe de Noël.

Le Président René MARTIN annonce qu'il ne se représentera à la Présidence de cette commission. Il remercie son ami Gaston PLINET pour sa précieuse collaboration.

12. Les vœux des AS pour la saison 2008/2009 :

- Pour 2009 L'Isle d'Espagnac souhaiterait organiser le Congrès Départemental.
- Lors des qualifications pour le Championnat de France le CB COGNAC demande au CBD de réserver les chambres.
 - ⇒ La réponse du CBD est négative. Les équipes choisiront leurs chambres.
- Le CB COGNAC demande aux clubs organisateurs de prévoir des concours en simple.
 - ⇒ Le CBD est d'accord sur le principe, les A.S. peuvent organiser ce type de concours.
- Pour 2010, L'ISLE D'ESPAGNAC demande un Championnat Départemental Doubles ou Quadrettes.
 - ⇒ La commission sportive, étudiera cette demande en fonction des critères du tournoi.

13. Élection du COMITE DIRECTEUR :

Le comité départemental est administré par le comité directeur composé de 10 à 15 membres élus pour quatre ans par l'assemblée général, au scrutin secret.

Le candidat doit être titulaire d'une licence compétition fédérale depuis un an au minimum, délivrée au titre d'une association affiliée à la F.F.S.B. dont le siège social se situe dans le ressort territorial du C.B.D. et avoir déposé sa candidature à la date fixée dans l'appel.

Le comité départemental doit comprendre au moins: un arbitre, un jeune de moins de 26 ans, un éducateur sportif, un dirigeant des clubs sportifs et une féminine.

Conformément aux statuts (article 7) chaque AS ou ESB dispose de :

- 1 voix jusqu'à 15 licences adultes et jeunes,
- 2 voix de 16 à 25 licences adultes et jeunes,
- 3 voix de 26 à 35 licences adultes et jeunes,
- 4 voix pour 36 licences adultes et jeunes et plus.

Sont déclarés élus tous les candidats ayant obtenus la majorité des suffrages exprimés. Tout bulletin avec un nom rajouté est déclaré nul.

TABLEAU DE REPARTITION DES VOIX

• A.B. ANGOUMOISINE	35 licenciés	3 voix
• VERRIERS CHATEAUBERNARD	36 licenciés	4 voix
• C.B. COGNAC	49 licenciés	4 voix
• B. BARBEZILIENNE	10 licenciés	1 voix
• B. CASTELNOVIENNE	24 licenciés	2 voix
• A.B. SOYAUX	9 licenciés	1 voix
• B. GONDEVILLE	25 licenciés	2 voix
• A.B. ISLE D'ESPAGNAC	14 licenciés	1 voix
• C.B. MANSLE	9 licenciés	1 voix
• S.B. CHASSENEUIL/BONNIEURE	12 licenciés	1 voix

LISTE DES CANDIDATS

- Mr PAMPIGLIONE Paul
- Me PLINET Josette **S**
- Mr VILLARD Jonathan **Jeune de moins de 26 ans**
- Mr BERGEON Christophe
- Mr BROUILLET Didier **S**
- Mr DOUSSINET Laurent
- Mr FLEURANCEAU Francis **S**
- Me JOHNSON Martine **S**
- Mr LACROIX Sébastien
- Mr LICHTLIN Frantz **S**
- Mr LICHTLIN Jean-Pierre **S**
- Mr LICHTLIN Joëlle **S**
- Mr MONTICO Alain **S**

A l'issu du scrutin tous les candidats sont élus à la majorité.

Composition du Nouveau Bureau Directeur du Comité Départemental:

- Madame PLINET Josette Présidente
- Monsieur MONTICO Alain Secrétaire Général
- Madame JOHNSON Martine Trésorière Générale
- Monsieur FLEURANCEAU Francis Président Délégué

Les présidents des commissions seront connus après la réunion du 20 novembre 2008.

Allocution de la Présidente Départementale :

La présidente remercie les membres du Comité pour leur travail.

Synthèse des comptes rendu.

➤ **Les Effectifs :**

Le nombre de licences adulte reste stable. La licence LOISIR a eu un effet positif. Les féminines sont en progression.

Notre point noir reste les jeunes.

Nos effectifs sont au plus bas. Malgré tout, nos jeunes boulistes ont su prouver durant de cette saison qu'ils pouvaient rivaliser avec les autres clubs.

L'Équipe Technique Régionale, permet aux jeunes licenciés de progresser au travers de stages. Cependant les actions de ce groupe ne concernent pas le recrutement.

Cette année, la F.F.S.B., vient de lancer le Plan Action Jeunes avec sa nouvelle catégorisation. Au sein du C.B.D. nous avons créé le « Groupe P.A.J. », dont le responsable pourrait-être Alain MONTICO ? Sur ce dossier, nous devons travailler avec toutes les associations. Le recrutement est primordial si nous voulons pérenniser notre sport... !

La nouvelle catégorisation Jeunes n'est pas choquante, par contre la formule de classement demande réflexion... !

Pour intéresser les jeunes à la Boule Lyonnaise, créons leurs des petits tournois !

➤ **Nos Résultats Sportifs :**

Cette saison 2008 a été un « bon cru », avec cinq équipes représentant la Charente aux Championnats de France. Bravo !

Par contre les concours incomplets et les forfaits sont incorrects. Le calendrier sportif est-il trop chargé ? Une étude devra s'imposer.

➤ **La trésorerie :**

Cette année le bilan se solde avec un déficit d'environ mille euros. Les frais de déplacement pour accompagner les jeunes représentent une charge importante dans le budget. Les dépenses sont nombreuses.

Pour la saison prochaine le CBD demandera aux clubs organisateurs d'un Championnat Départemental, une redevance. Cette décision a été approuvée lors de la dernière réunion des Présidents.

➤ **Les Féminines :**

Félicitation à nos féminines Valérie et Micheline qui ont représenté la Charente alors du Championnat de France à NANTES, après avoir remporté les titres Départemental et Régional.

Dans l'ensemble bonne représentativité des féminines hormis pour le simple...seulement deux engagées !

La réglementation sportive concernant les féminines, demanderait à être revue par la FFSB.

Afin de pérenniser les compétitions féminines, elles devront éviter de jouer, autant ce peu, dans les autres concours.

➤ **Les Arbitres:**

Le Sport Boule est un vrai sport ! Il nous faut des arbitres et nous devons accepter leurs décisions. Se sont avant tout des licenciés bénévoles !

Cette année, trois nouveaux arbitres sont en possession de leurs cartes.

Merci à Monsieur André MEURAILLON d'avoir bien voulu organiser cet examen.

➤ **Le Conseil Départemental de Première Instance:**

Il y a trois, la FFSB instaurait le Conseil Départemental de Première Instance. En Charente nous avons mis en place cette structure. Aujourd'hui, la FFSB transfère ce conseil à l'échelon Régional. Le CBD regrette cette modification!

La Présidente remercie bénévoles qui avaient accepté de travailler au sein de ce Conseil Départemental, avec un rôle pas toujours facile à tenir et des décisions pas facile à prendre.

➤ **Conclusion:**

Dans toutes les AS le Assemblées Générales se sont déroulées et les nouveaux sont constitués. Je vous souhaite une bonne réussite dans vos activités.

Durant quatre années, l'équipe du CBD à travaillé conjointement et dynamiquement, pour valoriser le Sport Boule en Charente.

Pour le prochain mandat, quatre membres ont décidé d'arrêter, leurs fonctions au sein du CBD. Merci pour le travail accompli durant ces nombreuses années.

La Présidente tiens à remercier, la Direction de la Jeunesse et des Sports, le Conseil Général de la Charente le Comité Olympique et Sportif, pour leurs aides précieuses envers le Sport Boules.



Intervention de Monsieur POTIRON Président de Comité Régional:

1. Remercie le CBD pour l'organisation de ce Congrès Départemental.
2. Il prend note des difficultés financières du CBD.
3. Il constate la stabilité du nombre de licenciés et insiste sur la nécessité de recruter des jeunes. Ce recrutement doit passer par l'implication des AS.
4. Il remercie Monsieur Claude BONNIN pour ses 42 années passées à l'arbitrage.
5. Il confirme qu'il existe bien, au niveau régional, un Conseil de 1° Instance.
6. Il lance un appel à la candidature pour l'élection Régionale.

Intervention de Madame le Maire de CHASSENEUIL SUR BONNIEURE :

1. Elle constate, avec enthousiasme, la qualité de ce Congrès Départemental.
2. Elle découvre au travers nos travaux le Sport Boules. Aurons-nous une nouvelle licenciée ??

Intervention de Monsieur André MEURAILLON du Conseil Général:

1. Monsieur le Conseiller félicite l'équipe dirigeante pour son excellent travail.
2. Il précise que le Conseil Général n'a pas la compétence sportive. Mais il approuvera notre demande de subvention en fonction des critères d'attribution.
3. Si les joueurs ne s'investissent pas dans le bénévolat, ils doivent malgré tout respecter les dirigeants.

Intervention de Monsieur NARDET de la Direction de la Jeunesse et des Sports:

1. Monsieur NADET constate l'activité importante du CBD.
2. Le problème des jeunes n'est pas un cas isolé dans le Sport Boules. Il se retrouve dans d'autres activités, et approuve les mesures prises par la FFSB et le CBD.
3. En 2010, la DDJS sera restructurée.
4. Des aides financières pourront être accordées aux comités et aux associations pour des projets spécifiques.



Remise des récompenses.

Étant donné que plusieurs joueurs, non excusés, ne sont pas présents à ce Congrès, le Comité Départemental, a pris la décision de ne pas récompenser ces sportifs.



Cette assemblée générale a été approuvée à l'unanimité par les membres présents.

Fait le 08/11/2008
A CHASSENEUIL SUR BONNIEURE

La Présidente Départementale
PLINET Josette

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Plinet', written over a horizontal line.

Le Secrétaire Général
MONTICO Alain

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Montico', written over a horizontal line.